

# A propos de quelques particularités d'un dialecte algonquin <sup>(1)</sup>

---

Explication des indications typographiques. Dans les exemples quand la clarté l'exige les éléments morphologiques sont séparés par des traits et nous notons en italique ceux que nous voulons mettre en évidence.

Nous plaçons entre parenthèses les lettres euphoniques et nous écrivons en petites capitales les éléments dont nous ne voulons ou ne pouvons préciser la signification.

Les pronoms personnels et les éléments pronominaux sont notés en caractères gras et suivis d'un indice numérique qui précise la personne, les numéros 1, 2 et 3 correspondant respectivement aux trois personnes du singulier; 4, 5 et 6 aux trois personnes du pluriel, 3<sup>1</sup>, 3<sup>2</sup>, 3<sup>3</sup>, aux nuances que traduisent les pronoms latins *hic*, *iste*, *ille*, et 3<sup>4</sup>, au français *on*; zero indiquant une valeur pronominale indéterminée qui n'est pas déterminée en elle-même, ou que nous n'avons pu préciser: les indices seront en chiffres arabes ou romains, selon que les pronoms ou caractéristiques personnels feront fonction soit de sujet proprement dit ou de régime direct, soit d'agent (ceci au point de vue purement descriptif et sémantique et quelle que soit l'origine grammaticale de ses fonctions) les deux modes de notations étant employés côte à côte s'il y a hésitation ou s'il n'y a pas lieu de préciser cette nuance ou encore comme dans les cas des pronoms possessifs, si elle n'entre pas en ligne de compte. Enfin, les indices placés entre parenthèses signalent un régime indirect, ou complément d'attribution, incorporé.

---

(1). Cette communication a été rédigée en 1918. Pour des raisons typographiques, nous ne croyons pas opportun d'y apporter les quelques corrections et modifications spécialement les compléments qu'elle appellerait: mais nous nous proposons d'y revenir dans un prochain article sur les caractéristiques de la conjugaison basque. Nous renvoyons en outre au sujet des langues américaines au remarquable travail de M. Uhlenbeck sur «le Caractère passif du verbe transitif et du verbe d'action dans certaines langues de l'Amérique du Nord». Revue Basque-n<sup>o</sup> juillet septembre 1922. Il permettra de redresser ou de compléter certaines de nos assertions.

Les guillemets servent à encadrer les caractéristiques temporelles ou modales, suivies respectivement des indices 1, 2, 3, 4, 5, 6, pour le présent, l'imparfait et le passé, (que nous ne distinguerons pas en basque), le futur, le conditionnel et l'impératif, tandis que l'indice requis placé lui-même entre guillemets indique que la forme verbale visée se présente sans caractéristique de temps ou de mode, désinentielle ou autre.

Les préfixes et suffixes (exception faite pour les préfixes pronominaux) sont écrits en majuscules, et les pluralisateurs dans ces mêmes caractères placés entre parenthèses. Les exemples ou mots placés entre points d'interrogation ne sont pas directement empruntés à la grammaire du Père Lacombe, et les passages encadrés de ces mêmes signes expriment selon les cas ou des faits qui ne nous sont pas venus par cette source, ou une conjecture personnelle.

Lorsque nous n'indiquons pas le dialecte, il s'agit d'une forme labourdine ou commune. (1)

Un linguiste de la taille de Mr. Uhlenbeck n'a pas cru compromettre son autorité ni perdre sa peine en esquissant une comparaison entre les idiomes de peuples que l'histoire et la géographie séparent aussi profondément que les Basques et les aborigènes de l'Amérique du Nord. (2) En faut-il davantage, quelque appréciation que doivent mériter les lignes qui vont suivre, pour garantir du ridicule au moins l'intention qui les dicte à un chercheur qui n'a pas de réputation scientifique à sauvegarder, ni la présomption d'en avoir une à fonder? A moins que la haute autorité que nous invoquons, en nous préservant du ridicule de poursuivre une étude vaine en elle-même et sans intérêt, ne nous expose par là-même à celui d'oser risquer nos pas sur le même terrain que l'illustre savant dont nous prétendons nous couvrir.

Aussi bien n'aurions-nous pas osé encourir ce 'reproche si le travail où Mr. Uhlenbeck a inséré ces comparaisons avait jamais été mis sous les yeux des lecteurs de la revue et le présent article n'a d'autre ambition que de montrer l'intérêt qu'il y aurait pour tous les basquistes à pouvoir le lire dans une langue qui leur fût familière, et s'il se peut, d'obtenir cette faveur de Mr. Uhlenbeck lui-même, par l'entremise de quelque traducteur dûment autorisé par lui.

---

(1) Nous donnons de préférence les exemples basques sous la forme dialectale qui nous paraît la moins évoluée ou la plus claire, et c'est le même principe.

(2) Conférer notamment Revue 1908, p. 530.

Au reste, la méthode analogique et comparative, sans arrière-pensée d'établir des liens de parenté réelle, est-elle une suprême ressource qu'il ne faut pas négliger, là où s'arrêtent, comme c'est le cas pour la plupart des problèmes concernant le basque, les renseignements directs de l'histoire et des textes.

C'est dans cet esprit que nous voudrions signaler, sous forme de problème que nous laissons à de plus compétents le soin de résoudre, quelques-uns des traits par lesquels la grammaire Crise concorde en partie, avec quelques-unes des particularités les plus caractéristiques de la grammaire basque, en choisissant les points par lesquels l'une et l'autre langue semblent s'éloigner des systèmes grammaticaux les plus courants. Nous y sommes invités par la bonne fortune qui a fait tomber entre nos mains un exposé sommaire de la grammaire d'un des dialectes algonquins: cette bonne fortune nous la devons à l'obligeance de M. Michel Batkiewicz, un polyglotte lithuanien qui, après avoir été glorieusement blessé au service de la France, séjourna quelque temps à Bayonne, où nous avons eu l'avantage de le rencontrer: nous lui sommes reconnaissant d'avoir bien voulu nous communiquer une grammaire de la langue Crise, publiée à Montréal en 1874 par le Père Lacombe, des Oblats de Marie. [Cette langue est le dialecte algonquin dont l'aire est la plus étendue: les peuplades qui la parlent occupent la partie occidentale et septentrionale des territoires où se rencontrent encore des représentants de la famille algonquine. Quant à l'ensemble des Algonquins, on sait qu'ils sont répartis entre la partie centrale du Sud du Canada et le Nord-Est des Etats-Unis].

Les Cris se désignent eux-mêmes Nehiy-aw-(ok). [et' sont appelés K?(i)?nistin—IW—(OK) (d'où sans doute le mort «Cris») par les autres Algonquins.

Quant à la signification des faits que nous allons sommairement exposer et mettre en parallèle avec des faits analogues de la grammaire basque, il nous faudrait, même pour en esquisser l'interprétation, une plus ample information, et sur la langue Crise, en particulier, et sur les parlers algonquins en général. Aussi bien le manuel du Père Lacombe, notre unique source pour l'instant, nous fournit des lumières insuffisantes, conçu qu'il est dans un esprit uniquement pratique et descriptif; et même sur ce terrain de la pure constatation et des faits bruts et actuels certains points de phonétique ou pour mieux dire de prononciation restent obscurs et la valeur sémantique exacte de certaines formes est insuffisamment précisée,

particulièrement en ce qui concerne l'usage des modes et temps du verbe.

Avant d'aborder le point central de cette communication, qu'il nous soit permis de signaler entre la langue Crise et le basque certaines ressemblances, outre celles qui font l'objet ou plutôt le motif principal de cette étude, ressemblances qui ne laissent pas de surprendre, bien que nous nous gardions de prononcer quelle en est la signification et si même elles en ont une.

Sans doute, est-il besoin de le dire, nous écartons toute hypothèse tant d'influence directe, que d'une parenté qui ne plongerait pas ses racines dans le passé le plus lointain, ou même dans le berceau de l'humanité, ou dans les tendances linguistiques primitives et communes du genre humain.

Il n'en est pas moins vrai qu'à première vue le faisceau des ressemblances phonétiques que résume le tableau ci-contre et qui vont parfois jusqu'à l'identité, entre des formes grammaticales de même signification ou de signification voisine, ne paraissent pas se laisser facilement attribuer à des rencontres purement accidentelles, ni même, comme lorsqu'il s'agit de concordances uniquement formelles et structurales, au fait que les deux langues auraient, du moins sur les points en question, atteint un même degré de développement linguistique.

#### A. Formation du pluriel.

1.° Basque. Déclinaison définie (la déclinaison indéfinie n'ayant pas ou n'ayant plus de marque distinctive du pluriel). (1)

Singulier, nominatif passif:—A—«le, la»; pluriel, même cas: [A—K] (c. à d.—A +(K): Haurr «enfant», Haurr—A, «L'enfant», Haurr—A(K) (ou Haurr—(AK(?), «LES enfants».

[d-a]—kus—d AN—A,, «celui que je vois), lit. «le qui il est vu par moi» d—a—kus—(KI) d—AN—A—(K) «ceux que je vois) (les qui ils sont vus par moi).

d—a—bil—AN—A (ou dabila—n—a?) «celui qui marche» (le qui il marche) d-a-bil-AC—A (AK) (ou—AK) «ceux qui marchent) (les qui ils marchent).

2.° Cris. Genre animé, pluriel AK (avec variante phonétique

---

(1) Nous devons les précieux renseignements sur le Mmac à l'obligeance et à la compétence du R. P. Pacifique, Missionnaire Capucin de la Réserve de Ristigouche, (province de Québec).

OK dans des conditions déterminées), (1) réduit à K quand le singulier se termine par *a*. Ce pluriel vaut pour les substantifs, les adjectifs verbes ou adjectifs conjugués à l'indicatif, les désignation de 3<sup>e</sup> personne comme sujet ou comme objet dans certaines formes verbales.)

awassis «enfant»: awassis (AK) «enfants». **ni** (2) 'waba—M—a—w «je le vois;

**niwabamaw** ([OK]), «je les vois» pimutte—w (3) «il marche», pimuttew—(OK (4)) «ils marchent».

La ressemblance serait complète sur ce point entre les deux langues si la désinence pluralisatrice était à l'origine en basque -ak et non pas—k, et si sur ce point la, forme la plus ancienne nous est représentée par la variété biscaïenne de Marquina en Biscaye, où p. ex. le pluriel de Aurr—A «l'enfant» sonne Auri—A—(AK), et celui de Emakumi—A «la femme» (emakume «femme»), Emakumi—A—(AK). Monsieur Campion (Gramática de los cuatro dialectos literarios de la lengua euscara, y. 134), qui cite ces exemples d'après Bonaparte, (Prince L. L. Bonaparte, Langue basque et langues finnoises, p. II, 2. édition), observe en effet avec assez de vraisemblance qu'on s'explique mieux la contraction -ak venant de -aak que le processus inverse (qui pourtant n'est pas sans exem-

(1) Nous plaçons entre astérisques (\*...\*) les sons ou éléments qui peuvent ou non être entendus selon les circonstances et par exemple selon les dialectes, tel *h*, *amui* dans les dialectes espagnols., Selon l'usage généralement établi, les crochets encadrent les éléments d'un morphème complexe et le signe \* précède une forme ou un élément hypothétiquement reconstitué.

(2) (*N* répondant en Cris et dans quelques dialectes à *R* d'autres représentants de la famille.)

(3) Faut-il d'une part identifier le toponymique—ETA avec le suffixe—ETA—des cas locaux du pluriel (mendi-ETA-N «dans les montagnes», mendi-ETA-RA «ad montes», mendi-ETA-RIK «e montibus», et d'autre part voir dans l'un et l'autre la trace d'un ancien pluriel indéfini, ou s'il s'agit ici et la d'une survivance d'un ancien pluriel *inanimé*? Ou bien encore d'une sorte de pluriel local? Cf. les noms de lieux *Bost mendi-ETA-* (en Soule) appelé aussi *Bost mendi-(AK)*, LES cinq montagnes, *ate-gorri-ETA*, localité du territoire de San Sebastien, appelée en espagnol «Puertas Coloradas», et sur la commune de Saint-Pée sui Nivelle (Labourd) le lieu dit *Bisusti-ETA*, que Monsieur Vinson entendit un paysan dénommer *Bisusti (AK)*, ce qui fut pour le savant bascologue un trait de lumière quant à la valeur pluralisatrice du suffixe ETA dans les noms de lieux (Revue Oct. Déc. 1912 page 405). Ce toponymique est sans doute apparenté au suffixe -KETA (l'amuissement du -K ou son alternance avec \*H\* est un trait de la phonétique basque.) *Gende -KETA* «une quantité de gens», *Amez-KETA* «les *lauzins*» (conférez Vinson *ibidem*).

(4) -OK pour les singuliers terminés en W, et (W)-OK si la finale. du singulier est -k-m-us.

ples, notamment en biscaïen). Toutefois des pluriels comme oro-(K) «tous», batzu—(K) «quelques, quelques-uns», n'autorisent guère à penser que le pluralisateur soit autre que le simple K? D'ailleurs, il en est ainsi en Micmac, dialecte algonquin, parlé sur une partie des territoires que baigne le Golfe du Saint-Laurent, ce qui fait douter qu'en Cris le a de (AK) soit originellement partie intégrante du signe du pluriel?

(A suivre)

**Albert LÉON**